

AR Prefecture

017-211701909-20231219-2023_72-DE
Reçu le 21/12/2023



COMMUNE DE L'HOUMEAU

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2023-2026

Editorial



Le projet éducatif de territoire (PEdT) est un outil de collaboration locale, mais également une feuille de route qui rassemble les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Instauré lors de la réforme des rythmes scolaires de 2014, il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant et jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, et dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il est régulièrement révisé pour coller au plus près de la réalité.

À L'Houmeau, les moutures 2015-2018 et 2019-2022 concernaient les écoliers âgés de 3 à 11 ans. Pour la période 2023-2026, et sur proposition des services de l'État, la Municipalité a fait le choix de s'engager sur un PEdT dit « élargi » afin de prendre en compte également les besoins des très jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans, ceux des jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans mais aussi les enjeux liés à la parentalité. En effet, placer, l'enfant, le jeune et la famille au cœur de notre politique éducative est une priorité pour la commune de L'Houmeau.

Ce projet est le fruit d'une large concertation qui a réuni un grand nombre de parents, d'élus, d'enfants, d'associations et de professionnels de différents horizons (Éducation nationale, collectivités, acteurs de la petite enfance...). Que chacun soit vivement remercié pour la réflexion et le travail mené. Ensemble, nous avons pu rédiger ce Projet Educatif de Territoire, définissant ainsi nos valeurs et nos objectifs communs à mettre en œuvre pour notre jeunesse : Le bien-vivre ensemble, les valeurs républicaines, l'éco-citoyenneté ou encore le sens de l'engagement. Cette vision partagée et notre volonté d'instaurer une véritable coéducation nous permettront d'offrir un parcours éducatif cohérent prenant en compte les articulations entre les différents temps de l'enfant et du jeune.

Les élus, le service Enfance-Jeunesse de L'Houmeau, ainsi que leurs partenaires sont aux côtés des familles et des acteurs pour faire vivre le projet et ses ambitions les prochaines années.

Jean-Luc ALGAY
Maire

Aurélie CROUZEAU
Adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse

Sommaire

1.	DONNÉES GÉNÉRALES.....	4
1.1.	IDENTIFICATION.....	4
1.2.	PÉRIMÈTRE ET PUBLIC CIBLE.....	4
1.3.	INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES.....	4
1.4.	PROSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES.....	6
2.	DIAGNOSTIC THÉMATIQUE	8
2.1.	LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS).....	8
2.2.	L'ENFANCE (3-11 ANS)	11
2.3.	LA JEUNESSE (11-18 ans).....	17
3.	UN PROJET ET DES VALEURS PARTAGÉS	20
3.1.	L'ÉDUCATION EST L'AFFAIRE DE TOUS.....	21
3.2.	LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGÉS.....	21
4.	ENJEUX ET OBJECTIFS.....	22
4.1.	NOS VALEURS.....	22
4.2.	THÉMATIQUES TRANSVERSALES	23
4.3.	AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS ÉDUCATIFS	25
5.	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION.....	26
5.1.	LA GOUVERNANCE DU PROJET	26
5.2.	LE PLAN D'ACTION.....	27
5.3.	SUIVI ET ÉVALUATION.....	29



1. Données générales

1.1. IDENTIFICATION

Commune de L'Houmeau
26, rue de la République
17137 L'HOUMEAU
Tél. 05 46 50 91 91
Courriel : accueil@lhoumeau.fr



Correspondant en charge du projet
Sébastien COURADIN
Responsable du service Enfance Jeunesse
3, rue de la République
17137 L'HOUMEAU
Tél. 05 46 50 95 49
Courriel : enfance.jeunesse@lhoumeau.fr

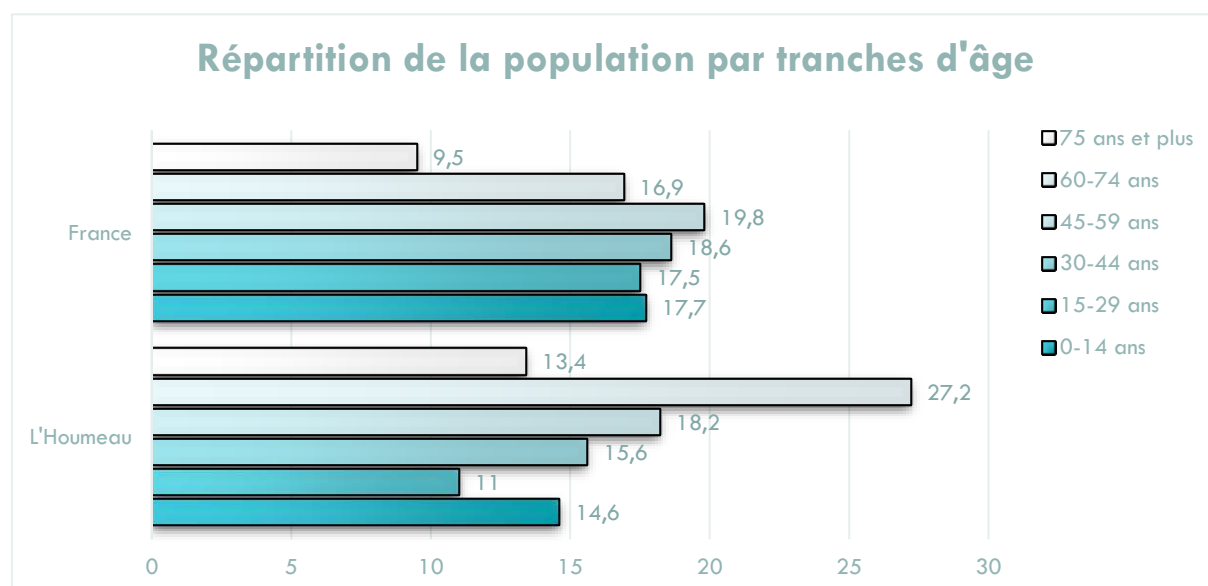


1.2. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC CIBLE

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) élargi s'adresse aux très jeunes enfants (0-3 ans), aux enfants (3-11 ans), aux jeunes de 11 à 18 ans et aux familles.

Le territoire concerné est celui de la commune de L'Houmeau et des acteurs hors commune qui interviennent en direction de ce public.

1.3. INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES



La population de L'Houmeau évolue chaque année de 0,25% (0,31% pour la France). Cette évolution positive est due aux arrivées sur la Commune car le solde migratoire est assez important en comparaison avec la moyenne nationale (0,83% à L'Houmeau / 0,05% en France).

En revanche, L'Houmeau présente un solde naturel négatif (-0,58% / 0,27% en France) qui témoigne d'un nombre de naissances assez modeste (en moyenne 20 naissances par an depuis 2014).

La population de L'Houmeau est relativement âgée avec une part de seniors (60 ans et plus) supérieure de 14 points à celle de la France.

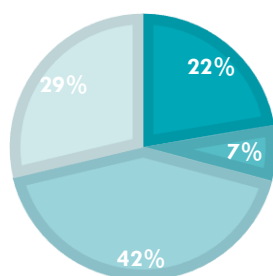
La part d'enfants de moins de 15 ans est inférieure de 3 points qu'au niveau national.

La différence est également très marquée pour les 15-29 ans dont la part est inférieure de 6,5 points à la moyenne nationale.

À L'Houmeau, 19,4% des habitants ont moins de 20 ans (23,9% en France).

COMPOSITION DES MÉNAGES L'HOUMÉENS

- Ménages avec couple et enfants de moins de 25 ans
- Ménages monoparentaux
- Ménages avec couple sans enfant
- Ménages avec personne seule



Nous constatons qu'à L'Houmeau la part de ménage avec enfants est inférieure de 6 points en comparaison à la moyenne nationale (35% en France).

Il n'y a pas d'enfant dans 71% des ménages l'houméens ce qui s'explique par le nombre important de seniors sur la Commune.

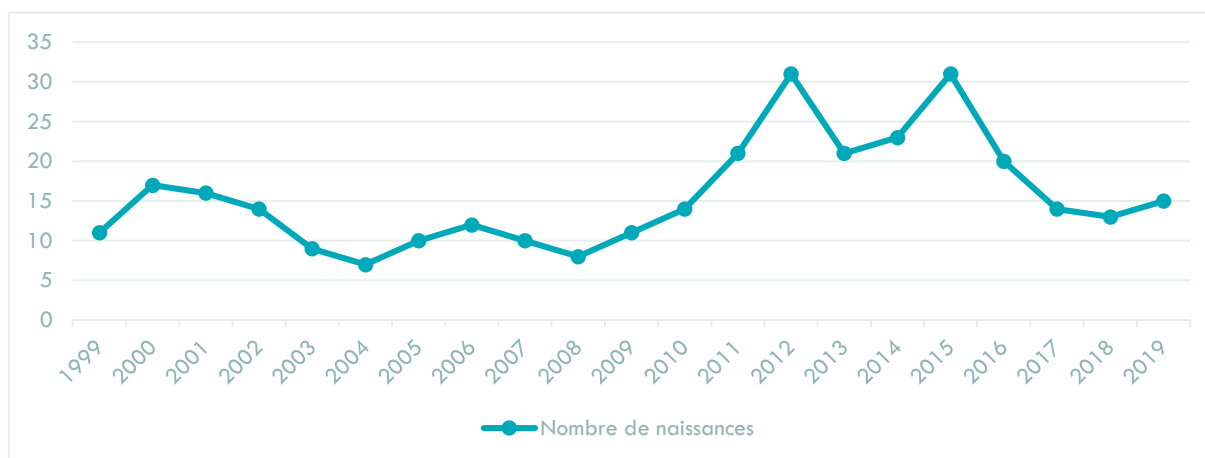


2861 Habitants

INSEE (Recensement 2020)

1.4. PROSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

a. Nombre de naissances à L'houmeau de 1999 à 2019



Le nombre de naissance est relativement stable entre 2000 et 2009 (autour de 10 naissances par an). Le pic des naissances observées entre 2011 et 2016 est essentiellement dû à l'arrivée de nouvelle population sur la commune (entre 2011 et 2016, 340 logements ont été livrés). En 2020, l'entreprise Géocéane, spécialisée dans la planification territoriale des équipements scolaires et l'analyse démographique émet les hypothèses suivantes :

- Un maintien autour de 15 naissances par an sans livraison de nouveaux logements (1,15 naissances pour 100 logements) ;
- Une augmentation des naissances à 2,5 naissances pour 100 nouveaux logements l'année de livraison de ces derniers.

Les livraisons en cours et à venir de nouveaux logements, conjuguées au taux de natalité moyen observé sur les dernières années, permettent d'émettre l'hypothèse d'un nombre de naissances aux alentours de 19 par an pour les années à venir.



b. Prévisions d'effectifs scolaires de 2019 à 2026

Les études prospectives pronostiquaient la fermeture d'une classe en 2021 et ce jusqu'à 2026 en raison d'un faible nombre d'élèves en petite section à partir de 2019.

Cette hypothèse qui voyait l'école maternelle fonctionner à deux classes ne s'est pas du tout vérifiée car, après avoir failli fermer une classe à la rentrée de septembre 2022, 34 enfants nés en 2020 pendant la crise sanitaire, sont arrivés en classe de PS lors de la rentrée de septembre 2023.

Ce nombre important d'enfants qui vient de faire sa rentrée à l'école permet de supposer un maintien de 3 à 4 classes en maternelle jusqu'en 2026.

De son côté, l'école élémentaire qui comptabilisait 7 classes à la rentrée de septembre 2022 a eu une fermeture de prononcée à l'occasion de la rentrée de septembre 2023 (Départs d'une trentaine d'anciens CM2 vers le collège n'ayant pas été compensée par les arrivées de 13 nouveaux CP).

Les prévisions d'effectifs pour l'école élémentaire laissent supposer un fonctionnement à 5 ou 6 classes pour les prochaines années.

PRÉVISIONS	Constat	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
PS	34	19	19	19
MS	24	35	20	20
GS	22	25	36	21
Sous-total maternelle	80	79	75	60
Nb de classes	4	3 ou 4	3 ou 4	3
CP	13	24	26	37
CE1	24	14	25	27
CE2	32	25	15	26
CM1	31	33	26	16
CM2	30	31	34	27
Sous-total élémentaire	130	127	126	133
Nb de classes	6	5 ou 6	5 ou 6	5 ou 6
Total effectifs	210	206	201	193



2. DIAGNOSTIC THÉMATIQUE

2.1. LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS)

a. Les services existants

La commune ne dispose pas de structure collective d'accueil pour les enfants avant la scolarisation, mais elle participe via une convention tripartite avec les communes de Lagord et Nieul-sur-Mer à l'activité du Relais Petite Enfance (RPE).

Le Relais Petite Enfance intercommunal

1 bis, square des Échassiers 17140 Lagord

Responsable : Anne-Marie GANIVET

Tél. 06.89.65.45.40

Courriel : relais@lagord.fr

Missions : Accueil des familles, guichet unique (orientation, contrats, etc.) ; Proposition d'ateliers aux assistantes maternelles des trois communes. Chaque semaine à L'Houmeau, un atelier est proposé à un groupe composé de 15 enfants maximum et de 5 à 6 Assistantes maternelles. Les ateliers ont lieu à la maison intergénération ou dans le parc de la Mairie.



Lieu d'accueil enfants – parents « LAEP'tite pause »

Tous les mardis de 9h15 à 11h45 dans les locaux du RPE à Lagord, deux éducatrices accueillent gratuitement et sans inscription, les enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 6 ans, accompagnés de leurs parents. Ce lieu d'accueil permet de passer du bon temps avec son bébé, de partager des expériences avec d'autres parents, et de rencontrer des professionnels formés.

Les assistantes maternelles (AM)

En 2023, 19 assistantes maternelles agréées étaient présentes sur la Commune. 18 sont en activité et proposent 57 places d'accueil. Sur la zone du RPE (L'Houmeau, Nieul, Lagord) 62 assistantes maternelles sont en activité et proposent 198 places.



Les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)

Parmi la population d'assistantes maternelles, six se sont regroupées sur deux MAM :

- « MAM'zelle Coccinelle » (créée en 2019) : 3 AM proposent 12 places d'accueil de 7h à 19h30 du lundi au vendredi. En septembre 2023, l'amplitude horaire a été modifiée pour passer de 7h30 à 18h00 avec une fermeture hebdomadaire le mercredi ;
- MAM « Les Choupiçons » (ouverte depuis décembre 2021) : 3 AM proposent 12 places d'accueils de 7h à 19h00 du lundi au vendredi. En septembre 2023, l'amplitude horaire a été modifiée pour passer de 8h00 à 18h30 avec une fermeture hebdomadaire le mercredi.

La Micro-Crèche « Tom et Josette »

La micro-crèche, ouverte en juin 2022, est accolée à l'EHPAD « La Rose des Vents » et propose un projet pédagogique fondé sur les bienfaits de la relation intergénérationnelle.

Une EJE (Éducatrice de Jeunes Enfants), deux auxiliaires de puériculture et un agent titulaire du CAP AEPE accueillent jusqu'à 12 enfants simultanément du lundi au vendredi entre 8h00 et 18h30.



b. Synthèse des échanges sur les accueils de la petite enfance

Une pénurie de professionnels et un manque de places d'accueil

Au plan national, la pénurie du nombre de places d'accueil des très jeunes enfants inquiète.

Les communes situées au Nord du territoire de l'Agglomération de La Rochelle n'échappent pas à ce phénomène même si elles sont moins impactées que celles du Sud. À L'Houmeau, le nombre d'assistantes maternelles actives est satisfaisant au regard du nombre d'habitants.

Depuis 2018, leur nombre est passé de 13 à 18. En parallèle, l'ouverture récente de la Micro-crèche a contribué également à augmenter le nombre de places d'accueil sur la commune.

Cependant, une inquiétude forte demeure quant au renouvellement de la population d'AM localisée sur le territoire du RPE. En effet, 50% des effectifs a plus de 55 ans dont la moitié a plus de 60 ans.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans constatée entre 2019 et 2021, le fort taux d'activité des parents et l'augmentation du nombre de familles monoparentales laissent à penser que les besoins d'accueil ne vont pas diminuer.

À l'occasion du diagnostic, les professionnels évoquaient le stress de certains parents ayant des difficultés à trouver un mode de garde pour leurs enfants. Les listes d'attente des MAM et de la Micro-crèche sont assez longues et il n'est pas toujours possible pour les parents d'obtenir le type ou le projet d'accueil (individuel, collectif, pédagogie) souhaité. De l'autre côté, les professionnels en activité ont la possibilité de choisir leurs employeurs et de poser leurs conditions d'emploi (fermeture le mercredi, baisse de l'amplitude horaire).

La crise des vocations

Les métiers de la petite enfance sont de moins en moins attractifs. Cette crise des vocations peut s'expliquer pour diverses raisons :

- Un manque de considération des professionnels de la petite enfance, assimilés pour la plupart à de simples « nounous » dont les compétences ne sont que très peu reconnues ;
- Le sentiment d'isolement des AM qui travaillent seuls à la maison même si certains se réunissent en MAM. Sur le territoire du RPE, un groupe d'AM vient de monter une association et sollicite les communes pour accéder et se réunir dans des salles communales ;
- L'accès à la formation est difficile sans mettre les familles en difficulté et il n'y a que très peu de perspectives d'évolution.
- Les professionnels souhaitant s'installer ou ayant un projet de création de MAM sont souvent confrontés à la lourdeur, à la complexité des démarches administratives (agrément, PMI...) et au prix élevé du foncier.

Des projets de qualité et l'envie de se rencontrer

La présence du RPE sur le territoire est un réel atout. Les ateliers proposés chaque semaine permettent aux AM de se réunir autour d'activités respectueuses du rythme des enfants, dans une ambiance conviviale et apaisée.

À L'Houmeau, les professionnels de la petite enfance travaillent également beaucoup sur la dimension intergénérationnelle en partenariat avec l'EHPAD « La Rose des Vents ». D'ailleurs, le projet pédagogique de la micro-crèche Tom & Josette est fondé sur les bienfaits de la relation intergénérationnelle.

Malgré l'action du RPE qui favorise les rencontres, les acteurs de la petite enfance expriment pour beaucoup le souhait de pouvoir se retrouver plus souvent et se réunir autour de projets et de festivités.

2.2. L'ENFANCE (3-11ANS)

a. Les écoles :

Le groupe scolaire dénommé « le Petit Prince » rappelle que le grand-oncle de l'écrivain Antoine de Saint-Exupéry fût maire de L'Houmeau. Il est composé d'une école maternelle et d'une école élémentaire.

École maternelle publique « La Rose »

Direction : Céline DULIOUST
Rue Raymond Jean 17137 L'Houmeau
Tél. 05.46.50.97.77
Courriel : ce.0171321U@ac-poitiers.fr

4 classes, 80 enfants à la rentrée scolaire de septembre 2023.

4 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) soutiennent l'équipe enseignante sur le temps scolaire.

École élémentaire publique « Le Renard »

Direction : Marie-Danièle GANTE
1, rue des sports 17137 L'Houmeau
Tél. 05.46.50.95.47
Courriel : ce.0170766R@ac-poitiers.fr

6 classes, 130 enfants à la rentrée scolaire de septembre 2023

b. L'accueil des enfants en dehors du temps scolaire

ACM « Le Petit Prince »

Direction : Sébastien COURADIN
3, rue de la République 17137 L'Houmeau (Situé à l'arrière de l'école élémentaire)
Tél. 05.46.50.95.49
Courriel : enfance.jeunesse@lhoumeau.fr



L'ACM « Le Petit Prince » accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans qui fréquentent les écoles du groupe scolaire ou qui résident à L'Houmeau. Il accueille ponctuellement des enfants de l'extérieur de la commune. Le service accueille les enfants sur les temps périscolaires (le matin de 7h30 à 8h15, le midi de 12h00 à 13h50 et le soir de 16h30 à 18h45, les mercredis en période scolaire) ainsi que sur les temps extra-scolaires (vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30-18h45).

L'accueil de loisirs est fermé les deux semaines des vacances de Noël et quatre semaines au mois d'août.

Les activités sont encadrées par des agents municipaux professionnels de l'enfance et de l'animation :

- 1 directeur / 1 adjointe
- 9 agents d'animation
- 4 ATSEM

Les actions menées les mercredis sont, pour certaines, inscrites dans le cadre du « Plan Mercredi » (voir ci-après). Les valeurs de solidarité, de respect et de tolérance sont véhiculées quotidiennement au travers des activités organisées pendant ces temps d'activités.

L'ACM vise à développer, grâce aux activités proposées, qu'elles soient ludiques, culturelles ou sportives :

- La notion de partage et le sens du collectif ;
- Le respect des autres dans leur diversité ;
- La notion de citoyenneté, d'écocitoyenneté et la sens des responsabilités ;
- Le respect des règles et des biens.

Les fréquentations moyennes sont les suivantes :

- Accueils du matin : 30 enfants.
- Accueils du soir : 90 enfants.
- Pause méridienne : 200 enfants.
- Accueils du mercredi : 50 enfants le matin et 40 l'après-midi.
- Vacances scolaires : 50 enfants par jour.

Articulation des temps de vie de l'enfant



Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis en période scolaire



Les Mercredis en période scolaire et journées de vacances scolaires⁽²⁾



⁽¹⁾ Accueil et départ échelonnés - ⁽²⁾ Au choix : journée complète, le matin avec ou sans repas, l'après-midi avec ou sans repas

FOCUS SUR LE PLAN MERCREDI



Le décret 2018-647 du 23 juillet 2018 officialise et précise le « Plan Mercredi » dévoilé par Jean-Michel BLANQUER, alors Ministre de l'Éducation Nationale. L'objectif de ce plan est d'encourager et consolider les projets portés par les collectivités pour améliorer encore la qualité des activités proposées aux enfants le mercredi.

Depuis 2018, La Commune de L'houmeau décide de conventionner avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) un projet « Plan Mercredi » pour les enfants de l'accueil de loisirs « Le Petit Prince ».

Les objectifs visés :

- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

Les activités encadrées le mercredi sont déclarées auprès des services du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et répondent à leurs critères en matière d'encadrement, de qualification des encadrants et de rédaction de projets pédagogiques.

Ainsi, les taux d'encadrement suivants s'appliquent :

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans ;
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Restaurant scolaire

Direction : Thiébaud LÉVÊQUE

Rue Pauline Kergomard 17137 L'houmeau (À l'arrière de l'école maternelle)

Tél. 05.46.45.09.77

Courriel : restaurant.scolaire@lhoumeau.fr

La quasi-totalité des enfants scolarisés dans les écoles fréquente le service de restauration scolaire. Chaque jour, près de 200 repas sont distribués entre 12h00 et 13h50 sur deux services.

Pour le confort des enfants et la qualité de ce temps, la commune a ouvert et rénové fin 2023 une troisième salle de restauration.





c. Synthèse des échanges sur les accueils de l'enfance

Une équipe d'animation en quête de stabilité

À l'image des professions de la petite enfance, la baisse des vocations dans les métiers de l'animation, amorcée il y a plusieurs années, a été encore renforcée par la pandémie. En effet, en 2020, seuls 31 000 brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ont été délivrés, soit 12 000 de moins qu'en 2019. Les faibles rémunérations, le manque de valorisation, les contrats précaires, les horaires décalés et morcelés en sont les principales raisons de cette désaffection.

Ainsi, des collectivités de la CDA de La Rochelle se voient donc contraintes de revoir à la baisse la capacité d'accueil et d'annuler des séjours en centres de vacances, faute de personnel qualifié. À L'Houmeau, l'équipe de l'accueil de loisirs subit depuis quelques années des changements importants : Des professionnels aguerris et passionnés de l'animation se réorientent vers d'autres professions faute de reconnaissance de leur métier. En parallèle, les conditions d'emploi peu attractives (temps partiels, coupures, etc.) occasionnent un turn-over conséquent d'agents moins qualifiés dont l'animation n'est pas

la vocation première. Malgré cela, l'ACM arrive pour l'instant à répondre à l'ensemble des demandes d'accueils formulées par les familles l'houméennes.

Entre 2015 et 2019, une augmentation constante du nombre d'enfants âgés de 3 à 5 ans (+2,7%) et de 6 à 10 ans (+5,6%) a été relevée sur le territoire de l'Agglomération de La Rochelle. Avec cette croissance de la population scolarisée et la progression de la demande de loisirs, le besoin en animateurs périscolaires devrait continuer de croître. Et, bien qu'assurant une mission de service public, le secteur de l'animation manque de reconnaissance, de valorisation et de ressources.

Il est donc urgent de renforcer l'attractivité des métiers de l'animation en améliorant les conditions d'emploi (coupures, temps de préparation, contrats, taux d'encadrement) et en contribuant à la professionnalisation des agents (accueil des enfants en situation de handicap, surveillant de baignade, conduite de projets, etc.).

Une offre d'accueil plutôt adaptée aux besoins des familles

À l'occasion du diagnostic, parents et enfants ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs : la restauration est jugée très bonne et la bienveillance de l'équipe d'animation a été mise en avant. La tarification modulée selon les revenus des familles et la large amplitude horaire d'accueil permettent de répondre aux besoins de garde de l'ensemble des familles.

En revanche, des familles déplorent les fermetures du service du mois d'août et des vacances de Noël. Il a également été demandé à ce que soit proposée la fréquentation « demi-journée + déjeuner » qui n'existait pas pour les accueils des mercredis et vacances scolaires.

Enfin, des difficultés dans l'utilisation de la plateforme de réservations « CityBay », l'ancien portail famille, avaient été remontées.



Une offre périscolaire et extrascolaire à étoffer

En lien avec les objectifs de son projet pédagogique, l'équipe de l'ACM « le Petit Prince » propose aux enfants des activités éducatives diverses et variées sur les différents temps de la journée et de la semaine. Parmi les activités les plus appréciées, les familles ont mis en avant :

- L'accompagnement des leçons proposé le lundi et le jeudi soir ;
- Les projets proposés sur la Pause Méridienne (choix de l'enfant) en période scolaire ;
- Les programmes d'activités des mercredis et des vacances scolaires.

Cependant, les participants aux groupes de travail et aux entretiens ont fait remonter le souhait de voir l'offre s'étoffer : séjours, mini-camps, veillées, interventions de prestataires extérieurs, renforcement de la pratique sportive et du vélo, etc.

Un nouveau groupe scolaire très attendu !

Pour remplacer ses deux écoles vétustes, la Municipalité s'investit actuellement dans un projet de construction d'un seul groupe scolaire incluant le centre de loisirs sur le site de l'actuelle école maternelle et son parking. Sur une surface de 5000m², ce projet devrait aboutir dans quelques années avec la livraison d'infrastructures modernes chauffées grâce à la géothermie.

En attendant la livraison de ce futur site, enfants, enseignants et animateurs doivent continuer à évoluer quotidiennement dans des locaux vétustes, peu adaptés et énergivores. Les réparations à effectuer se comptent par dizaines, les peintures et sols sont défraîchis, les accès ne répondent pas aux normes handicap, le préau est très bruyant, les espaces verts manquent et il fait très chaud l'été dans les locaux... Malgré tout cela, l'enjeu sera de continuer à proposer un accueil de qualité, sans avoir à réaliser d'investissements importants dans des bâtiments destinés à être détruits.

Une communication à améliorer

Affichages, site internet, portail famille, réunion d'information, applications scolaires, publipostages, réseaux sociaux... Les outils d'information et de communication sont très nombreux mais force est de constater que de nombreuses familles ne savent pas toujours à qui s'adresser, ignorent les règlements des structures, les modalités de réservation ou les programmes d'activités.

Même si la communication entre les parents et professionnels est jugée plutôt satisfaisante, il apparaît important de clarifier et coordonner l'information et l'orientation des familles : les informations du site internet de la commune ne sont pas à jour, les projets réalisés avec les enfants ne sont pas suffisamment valorisés, les confusions dans les démarches à réaliser auprès des écoles et du périscolaire sont fréquentes.

Des collaborations à renforcer

Les enfants sont, tout au long de la journée, pris en charge par de multiples institutions : garderie, école, cantine, centres de loisirs, nourrices, clubs et associations pour les activités extrascolaires. Au sein même de l'école, les interlocuteurs de l'enfant sont multiples et variés : Directrice, enseignants, animateur, ATSEM, agent de restauration, psychologues...

Chacun de ces acteurs œuvre pour l'épanouissement et le bien-être de ce public commun, mais de manière très cloisonnée. Pour apporter plus de cohérence, de complémentarité et de continuité éducative, il conviendrait de renforcer les partenariats, d'instaurer plus de temps de concertation et de développer les mutualisations.

2.3. LA JEUNESSE (11-18 ans)

a. Des établissements scolaires de proximité

Passée l'école primaire, la plupart des enfants de L'Houmeau font leur entrée en classe de 6^{ème} au collège public Jean Guiton de Lagord. D'autres enfants, dont les parents ont fait le choix de l'enseignement privé, iront au collège Fénelon Notre-Dame situé à La Rochelle.

Collège Jean Guiton

Direction : Pascal ROY
Direction adj : Jean-Yves SANCHEZ-OPERIOL
17 Avenue du Recteur Pierre Moisy
17140 LAGORD
Tél. 05.46.42.74.48
Courriel : ce.0170970m@ac-poitiers.fr
873 élèves

Collège Fénelon Notre-Dame

Direction adjointe : Sébastien BOEUF
7 rue Chasseloup-Laubat
17005 LA ROCHELLE
Tél. 05.46.41.04.20
Courriel : contact@fenelon-notredame.com
959 élèves

Après le collège, les lycées de secteur sont le Lycée Léonce Vieljeux et le Lycée Fénelon Notre-Dame. Un peu plus loin, le lycée Romsay propose des filières professionnelles (industrie, nautisme, numérique...) et le lycée Valin offre des enseignements de spécialités (Santé-social, biotechnologies, etc.).

Lycée Léonce Vieljeux

Proviseur : Laurent TIREL
118 Rue des Gonthières
17000 LA ROCHELLE
Tél. 05.46.34.79.32
Courriel : contact@lycee-vieljeux.fr
1800 élèves

Lycée Fénelon Notre-Dame

Direction adjointe : Christian BOUCHET
36 rue Massiou
17005 LA ROCHELLE
Tél. 05.46.41.04.20
Courriel : contact@fenelon-notredame.com
871 élèves



COLLEGE JEAN GUITON DE (LAGORD)

LYCEE LEONCE VIELJEUX (LA ROCHELLE)



b. L'accueil des jeunes en dehors du temps scolaire

Accueils / Clubs Jeunes

À ce jour, la commune ne dispose d'aucune structure d'accueil pour ce public. Les « clubs jeunes » du centre social de Lagord ou de la Commune de Nieul-sur-Mer peuvent recevoir les jeunes l'houméens mais ces derniers ne semblent pas les fréquenter.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Direction : Aurélie PICHARD
26 rue de la République 17137 L'houmeau
Tél. 05.46.50.91.39
Courriel : ccas@lhoumeau.fr

Chaque année depuis 3 ans, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de L'houmeau organise et propose le dispositif « argent de poche ». Il permet à des jeunes âgés entre 16 et 18 ans d'obtenir une indemnité de 15€ en échange d'une mission de travail d'une durée de 3 heures 30 consécutives dans la commune. Cet « Argent de poche » doit permettre aux jeunes de réaliser un projet personnel.

Au-delà de l'indemnité perçue, les adolescents qui s'engagent dans ce dispositif se font une première expérience dans le monde professionnel, découvrent les structures municipales et les missions des agents du service public ou encore s'engagent et deviennent acteurs au sein de leur commune durant quelques jours.

Les associations sportives l'houméennes

Elles représentent à L'houmeau les seules activités de loisirs accessibles pour ce public. Nombre d'entre eux pratiquent des sports comme le judo, le football ou encore la danse.

c. Synthèse des échanges sur la jeunesse

Un public plutôt favorisé et peu visible

En dehors de quelques individus qui se réunissent au city stade ou sous le kiosque du parc de la Mairie, les pré-adolescents et adolescents sont peu visibles à L'houmeau. Du fait de l'absence de service à destination des jeunes, les acteurs éducatifs de la commune les perdent de vue au moment de l'entrée au collège et n'ont donc pas connaissance des aspirations et besoins de ce public.

Les professionnels de l'enseignement secondaire interrogés à l'occasion du diagnostic qualifient les jeunes du nord de l'agglomération comme une population en moyenne plus favorisée que l'ensemble de la CDA, respectueuse, obéissante et ne commettant que peu d'incivilités.

Des situations de mal-être et un besoin d'accompagnement

Même si la majorité des collégiens et lycéens semble bien se porter, les professionnels évoquent malgré tout une société empreinte de doutes (éco-anxiété, crises successives, emploi...) qui vient de traverser une crise sanitaire majeure et qui engendre des problèmes de santé mentale chez certains jeunes : perte d'estime et de confiance en soi, situations de phobies scolaires, décrochages, isolements, dépressions et addictions sont régulièrement repérés dans les établissements.

L'utilisation des outils numériques (smartphones) chez les jeunes est jugée comme assez préoccupante. Elle engendrerait chez certains des comportements oisifs (consommation, zapping, assistanat) ainsi qu'une baisse de l'engagement, des initiatives et de la pratique sportive.

Au collège Jean Guiton, des actions de prévention sur le cyberharcèlement sont mises en place, et des partenariats existent avec un réseau d'acteurs jeunesse du territoire (Centre socio-culturel « les 4 vents », animateur jeunesse de Nieul-sur-mer, promeneur du net...) qui intervient dans le cadre des activités du foyer du collège.

Un bel environnement mais une mobilité peu aisée

Les jeunes de L'Houmeau résident sur le littoral, dans un environnement privilégié et à deux pas de La Rochelle. Des lignes de bus régulières leur permettent de se rendre aisément au collège et au lycée.

Cependant, la situation enclavée de la commune et le manque de transports en journée ne favorise pas la mobilité et l'autonomie des adolescents. Les liaisons douces et sécurisées ne suffisent pas pour permettre l'accès en autonomie aux pratiques culturelles et sportives concentrées principalement sur La Rochelle.



3. Un projet et des valeurs partagés

ZOOM CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Dans le cadre de la mise en place de la circulaire de janvier 2020 de la Direction des politiques familiales et sociales, la CTG 2023-2027 de l'Agglomération de La Rochelle vient remplacer les Contrats Enfance Jeunesse qui arrivent à leur terme.

Les champs d'intervention de la CTG englobent l'ensemble des missions de la CAF dont la petite enfance, l'enfance - jeunesse et le soutien à la parentalité historiquement inscrites aux Contrats Enfance Jeunesse mais s'étend à d'autres champs d'intervention dans lesquels les collectivités territoriales de l'Agglomération sont déjà fortement mobilisées, notamment l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, le logement, le handicap.

Il s'agit de la construction d'un projet stratégique global et social de territoire, pour la mise en œuvre d'interventions partagées par les collectivités, la CAF et les acteurs du territoire, dans le domaine des politiques sociales et familiales, adaptées aux caractéristiques et besoins de la population.

Ainsi le Projet de Services aux Familles du territoire de l'Agglomération de La Rochelle adossé à la Convention Territoriale Globale 2023-2027 est un document cadre, élaboré en concertation avec les 28 communes de la CDA et ses partenaires. Il définit simultanément la politique locale et le périmètre des coopérations à mettre en œuvre entre les communes, les syndicats et la CDA de La Rochelle et donne le cadre des partenariats contractualisés par la Convention Territoriale Globale établie par la CAF de Charente Maritime.

Sur l'Agglomération de La Rochelle, la Convention Territoriale Globale fédère les principaux partenaires institutionnels des collectivités, communes et syndicats intercommunaux, la CAF17 et plus largement l'Education Nationale, le Département et l'UDCCAS.

La démarche nécessite la mise en place d'un pilotage dédié : la mise en place d'instances de gouvernance partagée, d'une coordination globale et de coordinations territoriales attachées aux communes et aux syndicats. Ainsi, la CTG et le Projet de Services aux Famille :

Place l'intercommunalité comme coordinateur et ensembleur de la politique de services aux familles sur l'ensemble du territoire afin de prôner la diversité et la richesse de l'offre d'accueil autant que la complémentarité et la cohérence entre les politiques éducatives de territoire (PEDT).

Confirme que les compétences Petite enfance et Enfance Jeunesse souvent rattachables au temps scolaire restent du domaine de gestion des communes ou des syndicats intercommunaux en parfaite proximité avec les besoins des familles.



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



28
Communes
engagées

3.1. L'ÉDUCATION EST L'AFFAIRE DE TOUS

La commune de L'Houmeau s'engage résolument à construire un environnement éducatif où chaque acteur, qu'il soit parent, animateur, enseignant, ou autre membre de la communauté, joue un rôle essentiel dans le processus éducatif.

Nous sommes convaincus de l'importance d'une collaboration étroite entre les parties prenantes. Leurs complémentarités, la cohérence de leurs actions, le développement de partenariats, ou encore la mutualisation de dispositifs et de projets façonnera un environnement propice au bon développement et à l'épanouissement de notre jeunesse. En promouvant la coéducation, nous visons à créer des coopérations solides, favorisant ainsi une compréhension mutuelle et une coordination étroite. Nous encourageons activement la participation des parents, tout en fournissant aux professionnels les ressources nécessaires pour renforcer cette connexion.

C'est avec cette intention qu'a été élaboré ce nouveau projet éducatif : la volonté était de recueillir les analyses, de croiser les regards et de collecter les propositions de l'ensemble de la communauté éducative l'houméenne. Sa concrétisation impliquera la mise en place de temps d'échanges entre les différents partenaires (conseils d'école, commission municipale enfance jeunesse - restauration scolaire, groupes de travail, etc.)

3.2. LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGÉS



Les partenaires institutionnels

- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La DSDEN de Charente-Maritime
- Le SDJES
- Le Conseil Départemental de Charente-Maritime
- La CDA de La Rochelle
- Les collectivités territoriales voisines (Nieul-sur-Mer, Lagord, etc.)



Les acteurs du territoire

- Les enfants et le Conseil Municipal des Enfants
- Les parents d'élèves et leurs représentants
- Le RPE intercommunal
- La Micro-crèche Tom et Josette
- MAM'zelle coccinelle
- MAM « Les Choupiçons »
- Les ATSEM
- L'Équipe de l'ACM « Le petit prince »
- Les directions et les enseignants des écoles
- Le Collège Guiton
- Le Lycée Vieljeux
- Le centre social « Les 4 vents »
- Le centre social « Le Pertuis »
- Les partenaires associatifs : ASPTT, Aunis Judo, Basket, Cap Aunis, Impression-expression, Kempo, L'Houmeau arpège, Lucart Danse, etc.
- L'association de parents d'élèves « l'école en marche »
- La mission locale

4. Enjeux et objectifs

4.1. NOS VALEURS

a. Les valeurs de la République

Les valeurs de la République, telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et la démocratie, sont les piliers essentiels de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. Elles garantissent l'égalité des droits, favorisent le respect des diversités, et promeuvent un cadre où chacun peut s'épanouir.

C'est sur ce socle que s'appuie la commune de L'Houmeau pour proposer un environnement où chacun peut participer activement à la vie civique dans le respect mutuel.

b. L'éco-citoyenneté

Introduire l'éco-citoyenneté dès le plus jeune âge contribue à forger des individus conscients, responsables et engagés vis-à-vis de l'environnement. Elle offre aux enfants une compréhension des enjeux environnementaux tels que le changement climatique, la biodiversité et la déforestation. Elle leur enseigne que leurs actions ont un impact sur l'environnement.

En comprenant leur responsabilité individuelle, les enfants sont plus enclins à adopter des comportements durables, tels que la réduction des déchets, la préservation de l'eau et la consommation responsable.

c. L'engagement

L'engagement civique dès l'enfance contribue à façonner des individus responsables, actifs et conscients de leur rôle au sein du collectif.

Il permet aux enfants de comprendre leurs droits en tant que citoyens, mais aussi les responsabilités qui découlent de ces droits. La participation des enfants et jeunes va bien au-delà du fait d'aller voter ou de donner un avis. Il s'agit bien ici de réunir les conditions pour permettre l'expression, la responsabilisation des enfants en fonction de leur âge et de leurs compétences. En participant à des projets collectifs, l'enfant développe sa confiance en soi et renforce son sentiment d'appartenance à son groupe.

d. La tolérance

Promouvoir la tolérance contribue au développement d'individus ouverts d'esprit, respectueux de la diversité et capables de vivre harmonieusement au sein de la société.

La tolérance enseigne aux enfants et aux jeunes à respecter et accepter les différences culturelles, sociales, religieuses, ethniques et individuelles. En promouvant la tolérance, on ouvre les esprits aux opinions différentes et on lutte contre les discriminations. Enfin, des individus tolérants sont mieux équipés pour gérer les désaccords de manière constructive et pacifique.



Les valeurs sur lesquelles s'appuie ce projet sont avant tout celles de la République

4.2. THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Les thématiques retenues ont fait l'objet d'un intérêt particulier, dans les phases de diagnostic ou dans les préoccupations des professionnels, des parents, des enfants et des jeunes. La liste présentée ci-après n'est pas exhaustive. Cependant, les sujets retenus répondent directement aux orientations éducatives du PEDT et peuvent inspirer celles et ceux qui souhaitent s'engager dans une action.

Le numérique

Télévision, tablettes, smartphones, consoles de jeux et ordinateurs, les écrans s'imposent de plus en plus au quotidien. Outils d'information et de communication utilisés par les plus jeunes pour rester en contact et partager, ils permettent un accès aisé et immédiat à des contenus et des savoirs inépuisables.

Parce qu'un bon usage des écrans est très important, des actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'utilisation du numérique doivent être développées afin que les enfants et jeunes apprennent à éviter les dangers, à développer des usages responsables et créatifs, mais également pour qu'ils apprennent parfois à s'en passer.

La lutte contre le harcèlement

Insultes, intimidations, isolement sont parfois le quotidien d'enfants et des jeunes, victimes de leurs pairs.

En 2021-2022, une enquête nationale sur le climat scolaire et la victimation a été réalisée auprès des collégiens. Malgré un climat scolaire décrit globalement de manière positive, les collégiens déclarent être victimes de certaines violences. Les atteintes les plus fréquentes sont les vols de fournitures scolaires (54 %), les surnoms désagréables (44 %), les insultes (43 %) et les mises à l'écart (43 %). Les violences physiques touchent plus les garçons que les filles, mais ces dernières sont davantage concernées par les mises à l'écart. 6,7 % des élèves signalent des atteintes répétées. Enfin, un collégien sur cinq a été victime d'au moins une cyberviolence de façon répétée.

Le harcèlement ne se cantonne pas au collège. Selon une étude de l'Institut français d'opinion publique (IFOP), les collèges représentent 54 % des situations, l'école primaire (23%) et les lycées (13%).

Les conséquences du harcèlement sont graves et peuvent entraîner une véritable spirale de l'échec, du renoncement, des pensées suicidaires...

Les pouvoirs publics multiplient leurs efforts pour lutter contre le harcèlement scolaire, avec par exemple, le déploiement du programme « pHARe » (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) ou bien la mise en place d'un numéro vert : le 3018.

Le PEDT doit participer aux initiatives locales pour endiguer ce fléau.

L'inclusion

L'inclusion vise à éliminer les barrières, les stéréotypes et les discriminations, favorisant ainsi la participation active de tous les enfants et jeunes au sein du collectif.

C'est choisir une société qui se conçoit pour tous, s'adapte à tous, quelles que soient les différences. Chacun, quel que soit son origine, son sexe, son handicap, sa religion, ou toute autre caractéristique, doit pouvoir trouver sa place de manière respectueuse.

Dans le champ éducatif, il faudra continuer à adapter les horaires, les locaux et la tarification des services, à répondre aux besoins spécifiques et à former les adultes.

Le PEDT doit contribuer et continuer à faire bouger les lignes et à relever le défi d'une société inclusive répondant aux questions posées par le handicap, la précarité ou encore l'arrivée de nouvelles familles sur la commune.

Le sport

Les vertus de la pratique sportive qu'elle soit dirigée, libre, individuelle ou collective, font l'unanimité. Les fonctions sociales, éducatives et sanitaires de l'activité physique font consensus. Le dépassement de soi, le sens du collectif, le respect des règles de jeu et des joueurs, sont autant de valeurs qui rejoignent nos objectifs du PEDT.

Courir, sauter, grimper, nager, marcher, etc. La pratique des activités physiques et sportives peut être proposée très régulièrement mais nécessite un bon encadrement, et un strict respect des règles et des consignes de sécurité afférentes.

Le PEDT est aussi un tremplin vers les fédérations sportives et l'occasion de promouvoir le goût de l'effort, du dépassement et de l'esprit d'équipe.

L'art et la culture

La proximité avec La Rochelle, son patrimoine, ses musées et ses spectacles constitue une véritable satisfaction, à laquelle s'ajoute les présences sur la commune d'acteurs des arts et de la culture (danse, musique, dessins, etc.).

La Mairie de L'Houmeau souhaite promouvoir l'accès de tous les publics aux usages et aux pratiques culturelles, vecteurs de lien social et d'enrichissement.

À ce jour, les venues du Media bus tous les jeudis, les sorties scolaires à la Coursive ou encore des projets ponctuels comme la « grande lessive » ou le « Cinéma en plein air », contribuent à stimuler la créativité et l'imagination des plus jeunes.

Le PEDT a l'ambition d'aller encore plus loin en accompagnant acteurs dans leurs actions et projets d'éducation artistique et culturelle sur les temps scolaires, péri et extrascolaires.

La parentalité

Les parents ou les titulaires de l'autorité parentale sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils participent au choix et au suivi des dispositifs éducatifs qui concernent leurs enfants. L'échange avec les parents et leur implication dans le PEDT, dans les projets et la vie des structures, sont les garants d'une coéducation réussie.

La Mairie de L'Houmeau et ses partenaires se mobilisent et proposent des services appréciés : l'accompagnement aux leçons, la Ludo mobile, l'accueil enfants-parents, les fêtes de centre ou encore les cafés des parents.

Le PEDT doit renforcer cette dynamique pour accompagner au mieux les parents et leur proposer de nouveaux projets et services complémentaires au rythme familial.

Les transitions

Fréquenter une MAM, aller à l'école, manger au restaurant scolaire, partir en classe de neige, pratiquer des activités à l'accueil de loisirs, se faire de nouveaux camarades, adhérer à une association, prendre le bus, faire sa rentrée en 6^{ème}, etc. Tous ces exemples décrivent un parcours éducatif choisi ou subi pour lequel une attention vigilante et bienveillante est attendue. La question des transitions et donc de l'accueil peut occuper une bonne place dans les projets d'établissements ou pédagogiques.

Les visites de l'école maternelle proposées aux familles et enfants avant l'entrée en petite section, ou encore la passerelle entre les enfants de grande section de maternelle et les CP organisée à l'ACM comptent parmi les exemples déjà expérimentés.

4.3. AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS ÉDUCATIFS

La commune de L'Houmeau décline sa politique éducative en cinq grandes orientations. Les structures éducatives de la commune inscriront dans leurs projets pédagogiques une déclinaison opérationnelle des valeurs que portent le PEDT. Il appartient à chaque acteur de se les approprier afin de les décliner en fonction de la particularité de la structure et du public accueilli.

Promouvoir et renforcer la coéducation par le développement et la coordination d'un travail en réseaux et en partenariat

1

- En impliquant l'ensemble des acteurs éducatifs, y compris les familles
- En partageant des valeurs et pratiques pédagogiques
- En renforçant le travail en partenariat et en mutualisant des dispositifs et des projets

Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles

2

- En garantissant l'accessibilité des services à toute la population
- En favorisant l'inclusion des enfants à besoins spécifiques
- En consolidant et en pérennisant l'offre d'accueil des 0-3 ans
- En ajustant au plus près l'offre de service aux besoins des familles et des enfants
- En prenant en compte tous les publics

Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité

3

- En garantissant le bien-être, l'épanouissement et les conditions de la réussite
- En favorisant l'accès aux loisirs, à la culture et à la pratique sportive
- En contribuant à l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'autonomie
- En éveillant la conscience écocitoyenne et en agissant en faveur de la transition écologique

Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services

4

- En fournissant aux familles des informations régulières sur les activités et les événements
- En instaurant des temps d'échanges et de rencontres avec les parents et entre parents
- En proposant des événements et des temps forts

Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire.

5

- En faisant la promotion des métiers de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- En valorisant l'action des professionnels
- En permettant l'accès à la formation et le développement des compétences
- En améliorant les conditions d'emploi
- En soutenant les actions et les dispositifs portés par les partenaires

5. Mise en œuvre, suivi et évaluation

5.1. LA GOUVERNANCE DU PROJET

Porteur du projet : Commune de L'Houmeau représentée par l'adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

Coordination du projet : Le Responsable Enfance-Jeunesse

Le Comité de pilotage

C'est l'instance dirigeante du PEDT. Sa composition doit permettre de représenter les attentes et les contraintes de l'ensemble des acteurs éducatifs.

Le Comité de Pilotage se réunit au moins une fois par an selon les besoins et objectifs. Il valide des étapes stratégiques, des orientations et des objectifs. Il assure le suivi des décisions.

Sa composition :

- Le Maire
- Le 1^{er} adjoint au Maire
- L'adjointe au Maire déléguée à l'enfance et à la jeunesse
- L'adjointe au Maire déléguée à la restauration scolaire
- Les conseillers municipaux membres de la Commission Enfance Jeunesse / Restauration Scolaire
- Le Directeur Général des Services
- Le responsable Enfance Jeunesse
- La responsable adjointe du service Enfance Jeunesse
- L'Inspectrice de l'Éducation Nationale ou son représentant
- La Conseillère d'Éducation Populaire et de Jeunesse SDJES
- La chargée de conseil et de développement en action sociale CAF
- Les directrices des écoles de L'Houmeau
- 2 représentants de parents (1 en maternelle, 1 en élémentaire)
- 2 membres du conseil des Sages
- Personnes ressources en fonction des sujets

Le comité technique

Il se réunit au moins trois fois par an dans le cadre des travaux d'élaboration, de l'animation, du suivi et des évaluations périodiques du PEDT.

Sa composition :

- L'adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse
- Le Directeur Général des Services
- Le responsable Enfance Jeunesse
- La Conseillère d'Éducation Populaire et de Jeunesse SDJES
- Personnes ressources en fonction des sujets

5.2. LE PLAN D'ACTION

Le projet éducatif est composé d'un plan de 18 actions à déployer sur les trois prochaines années. Ces actions ont été hiérarchisées et programmées dans le temps selon leur importance et les moyens nécessaires à leur opérationnalisation.

Dès le début de l'année 2024, des premières actions vont voir le jour avec pour commencer la conception de protocoles d'accueils pour les enfants à besoin spécifiques, la mise à jour et la clarification des informations aux familles, ou encore le lancement d'une démarche de projet à destination des jeunes collégiens et lycéens.

Liste d'actions (fiches action en annexe)

- A1 Réinterroger périodiquement le fonctionnement de l'ACM
- A2 Concevoir des protocoles d'accueils pour les enfants à besoins spécifiques
- A3 Promouvoir les métiers de la petite enfance
- A4 Soutenir et accompagner les nouveaux projets à destination des 0-3 ans
- A5 Construire et mettre en œuvre une offre de services à destination des 11-18 ans
- B6 Concevoir un protocole d'accueil pour les nouveaux arrivants
- B7 Repenser l'aménagement des locaux et espaces extérieurs du groupe scolaire
- B8 Écrire le projet pédagogique de l'ACM en lien avec enjeux et objectifs du PEDT
- B9 Étudier la possibilité de développer des actions nouvelles pour étoffer l'offre d'accueil
- B10 Affiner et consolider le projet du CME
- B11 Faire évoluer l'accompagnement aux leçons en dispositif d'aide aux devoirs avec des bénévoles
- B12 Faciliter la mobilité de la jeunesse
- B13 Favoriser et valoriser l'engagement des jeunes
- C14 Améliorer, organiser et clarifier l'information des familles
- C15 Proposer des événements et ouvrir des temps avec les familles
- D16 Renforcer l'attractivité des métiers de l'animation
- D17 Accentuer la formation et la professionnalisation des équipes
- D18 Mettre en place une commission chargée d'instruire des demandes d'aides et d'établir des conventions de partenariats

Une mise en œuvre sur trois années

2023	2024	2025	2026
D.16 Renforcer l'attractivité des métiers de l'animation			
D.17 Accentuer la formation et la professionnalisation des équipes			
A4. Soutenir et accompagner les nouveaux projets à destination des 0-3 ans			
A3. Promouvoir les métiers de la petite enfance			
B7. Repenser l'aménagement des locaux et espaces extérieurs du groupe scolaire			
B10. Affiner et consolider le projet du CME			
B9. Étudier la possibilité de développer des actions nouvelles pour étoffer l'offre d'accueil		B9. Étudier la possibilité de développer des actions nouvelles pour étoffer l'offre d'accueil	
A2. Concevoir des protocoles d'accueils pour les enfants à besoins spécifiques			
B6. Concevoir un protocole d'accueil pour les nouveaux arrivants			
A5. Construire et mettre en œuvre une offre de services à destination des 11-18 ans			
C14. Améliorer, organiser et clarifier l'information des familles			
B8. Écrire le projet pédagogique de l'ACM			
A1. Réinterroger périodiquement le fonctionnement de l'ACM			
B12. Faciliter la mobilité de la jeunesse			
		B11. Faire évoluer l'accompagnement aux leçons	
		C15. Proposer des événements et ouvrir des temps avec les familles	
		B13. Favoriser et valoriser l'engagement des jeunes	
		B14. Mettre en place une commission chargée d'étudier des demandes d'aides et d'établir des conventions de partenariat	

5.3. SUIVI ET ÉVALUATION

Le dispositif fera l'objet d'un suivi et d'évaluations périodiques par :

- Les groupes de travail qui seront responsables de la mise en œuvre d'actions ;
- Le comité technique qui se réunira 3 à 4 fois par an pour :
 - Collecter régulièrement des données sur la progression de l'ensemble des actions ;
 - Analyser les résultats par rapport aux objectifs à atteindre en s'appuyant sur des indicateurs et critères de réussite ;
- Le comité de pilotage qui se réunira 1 à 2 fois par an pour :
 - Suivre et valider les étapes ;
 - Ajuster si besoin la stratégie ;

Des restitutions seront effectuées à l'occasion des commissions Enfance Jeunesse / Restauration scolaire et dans le cadre du bureau municipal.

À la fin du PEDT, une évaluation collective finale sera réalisée dans le cadre du lancement et du diagnostic de la mouture suivante.





CONTACTS UTILES



www.mairie-lhoumeau.fr
enfance.jeunesse@lhoumeau.fr



Mairie de L'Houmeau
26 rue de la République
17137 L'HOUMEAU



05.46.50.91.91 (accueil de la mairie)
05.46.50.95.49 (correspondant en charge du projet)



L'Houmeau
Mon village littoral

FICHE-ACTION N°A.1

Réinterroger périodiquement le fonctionnement de l'ACM

Structure porteuse de l'action

Service Enfance Jeunesse / ACM « Le petit Prince »

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Garantir l'accessibilité des services à toute la population ;
- Favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques ;
- Ajuster au plus près l'offre de service de l'ACM aux besoins des familles et des enfants.

Partenaires

Familles, enfants, enseignants, restauration scolaire

Description du projet et modalités de mise en œuvre

L'enjeu des de proposer aux usagers une offre de service accessible et adaptée aux besoins des usagers (horaires et périodes d'ouvertures, tarification, activités et journées types, aménagement du centre, etc.).

Ce travail passe tout d'abord par une observation des pratiques, de l'activité mais aussi, par une prise en compte des remontées des usagers et partenaires.

Des questionnaires de satisfaction seront adressés aux usagers deux fois par mandat, à l'Automne, pour recueillir leurs témoignages. Les résultats seront communiqués lors de la Commission Enfance Jeunesse suivante et il pourra être proposé des adaptations du fonctionnement, du règlement intérieur ou encore du projet pédagogique.

Ce rythme doit laisser suffisamment de temps pour mettre en œuvre de possibles adaptations pour la rentrée scolaire de septembre l'année suivante et pour définir un budget prévisionnel permettant les évolutions.

Temporalité

1^{er} questionnaire : Automne 2024.

Moyens nécessaires

RH (ingénierie de projet), impact budgétaire selon les suites données

FICHE-ACTION N°A.2

Concevoir des protocoles d'accueils pour les enfants à besoins spécifiques (handicap, allergies, pb de santé...)

Structure porteuse de l'action

Service Enfance Jeunesse

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Garantir l'accessibilité des services à toute la population ;
- Favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.

Partenaires

MDPH, CDA, CAF, Éducation Nationale (AESH), restauration scolaire, Familles, CNFPT

Description du projet et modalités de mise en œuvre :

Afin d'accueillir les enfants à besoins spécifiques dans de bonnes conditions sans mettre en difficulté les professionnels ou le groupe d'enfants, il est nécessaire d'écrire une procédure qui permettra de préparer l'accueil de l'enfant. Trois étapes :

- Élaboration des différentes procédures selon la typologie des besoins ;
 - o Repérage des enfants à besoins spécifiques lors de l'inscription sur le portail familles (fiche sanitaire).
 - o Prise de contact et RDV avec la famille pour préciser les besoins de l'enfant et évaluer la capacité de la collectivité à accueillir l'enfant (recherche d'outils, de financements, de moyens).
 - o Échanges avec partenaires et personnes ressources, etc.
- Partage et communication des protocoles.
- Evaluations régulières et adaptation si besoin.
- Formation des agents.

Temporalité

Septembre 2024

Moyens nécessaires

RH (Coordination)

FICHE-ACTION N°A.3

Promouvoir les métiers de la petite enfance

Structure porteuse de l'action

Relais Petite Enfance

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Consolider et pérenniser l'offre d'accueil des 0-3 ans

Partenaires

Communes, acteurs et structures du secteur privé (Assistants maternels, micro-crèche, etc.), Conseil départemental (PMI), Mission locale, Pole emploi, service communication, organismes de formation CAP AEPE.

Description du projet et modalités de mise en œuvre

Cette action vise à améliorer l'attractivité des métiers de la petite enfance et à susciter des vocations.

- Renforcer la communication sur les métiers et les projets ;
- Relayer la campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance (« Les métiers de la petite enfance nous font grandir ») ;
- Organiser des manifestations (forum, festivals, portes ouvertes, semaine de la petite enfance, etc.) favorisant les échanges avec les professionnels et valorisant leur action (une manifestation par an) ;
- Accueillir des stagiaires (ex : immersion professionnelles) pour susciter des vocations.

Temporalité

Toute la durée du PEDT

Moyens nécessaires

RH (Coordination), Matériels pour évènements, supports de communication

FICHE-ACTION N°A.4

Soutenir et accompagner les nouveaux projets à destination des 0-3 ans

Structure porteuse de l'action

Relais Petite Enfance

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Consolider et pérenniser l'offre d'accueil des 0-3 ans ;

Partenaires

Communes, acteurs et structures du secteur privé (Assistants maternels, micro-crèche, etc.), Conseil départemental (PMI).

Description du projet et modalités de mise en œuvre

Pour accompagner les porteurs de projets et faciliter leurs démarches, le Relais Petite Enfance peut avec le soutien des communes :

- Accompagner sur les volets juridique et administratif ;
- Aider à la recherche de lieux ;
- Mettre en relation les foyers avec jeunes enfants et les professionnels ;
- Organiser des réunions d'information thématiques.

Temporalité

Toute la durée du PEDT

Moyens nécessaires

RH (Coordination), Financement du RPE

FICHE-ACTION N°A.5

Construire et mettre en œuvre une offre de services à destination des 11-18 ans

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Développer l'offre à destination des 11-18 ans.

Partenaires

CAF, SDJES, Communes, Centre sociaux, Collège, Lycée, Mission locale, Information Jeunesse, CDA La Rochelle.

Description du projet et modalités de mise en œuvre

- Réflexion et dimensionnement du projet ; Projet qui sera progressif dans le temps ;
- Recrutement pour sept 2024 et pérennisation d'un poste d'animateur jeunesse en charge du projet ;
- Identifier les besoins et définir les objectifs du projet ;
- Planifier le projet : Élaborer le fonctionnement et les actions envisagées, définir les ressources nécessaires (moyens financiers, matériels, locaux) ;
- Mise en place des premières actions (séjours, animations vacances, interventions au collège, etc.) pour fin 2024 – début 2025 ;
- Communication sur l'offre de service.

Temporalité

2024 - 2025

Moyens nécessaires

Recrutement d'un animateur jeunesse ; RH (ingénierie de projet) ; Identification d'un lieu d'accueil ; Moyens matériels (jeux, équipements, malles pédagogiques) et financiers (budget de fonctionnement).

FICHE-ACTION N°B.6

Concevoir un protocole d'accueil pour les nouveaux arrivants

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Garantir le bien-être, l'épanouissement et les conditions de la réussite ;

Partenaires

Accueil mairie, Direction des écoles, Restaurant scolaire.

Description du projet et modalités de mise en œuvre

- Mise en place d'un groupe de travail avec les partenaires ;
- Écriture d'un protocole d'accueil (Réunion collective de rentrée ; visite des locaux ; échanges autour des besoins de l'enfant ; présentation de l'équipe ; Fonctionnement des services ; projets ; portail famille ; etc.) ;
- Partage et communication du protocole ;
- Mise en place avec désignation d'un référent.

Temporalité

Septembre 2024

Moyens nécessaires

RH (coordination)

FICHE-ACTION N°B.7

Repenser l'aménagement des locaux et espaces extérieurs du groupe scolaire

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Garantir le bien-être, l'épanouissement et les conditions de la réussite ;

Partenaires

Direction des écoles, Restaurant scolaire, Familles, enfants, services techniques

Description du projet et modalités de mise en œuvre

En attendant la livraison du futur groupe scolaire, les acteurs doivent requestionner l'aménagement des locaux et des espaces extérieurs pour s'accorder sur l'utilisation et apporter plus de cohérence et de complémentarité (ouvertures de classes, salle périscolaire, mutualisation du matériel, salles de restauration, règles et utilisation de la cour, prise en compte des besoins liés au handicap et des consignes de sécurité...).

- Concertations régulières au travers des instances et échanges du quotidien ;
- Écriture d'une charte d'utilisation des locaux (Cohérence dans l'utilisation et la mutualisation des espaces)
- Rangement et aménagement des locaux avec définition d'espaces à thèmes (par âge, par ambiance, par activité, etc.) ;
- Travaux réalisés par les services techniques, décoration réalisée par les enfants, chantiers jeunes, etc.
- Expérimentation, remédiations, évaluations

Temporalité

Toute la durée du PEDT

Moyens nécessaires

RH (rangement, entretien) ;

RH (aménagement et travaux) / prestations extérieures. Ex : remise en état de la salle de l'écrivain

Moyens matériels (jeux, décoration, travaux, etc.) et mobiliers.

FICHE-ACTION N°B.8

Écrire le projet pédagogique de l'ACM en lien avec enjeux et objectifs du PEDT

Structure porteuse de l'action

Commune (Accueil collectif de mineurs « Le Petit Prince »)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Garantir le bien-être, l'épanouissement et les conditions de la réussite ;
- Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et à la pratique sportive ;
- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'autonomie ;
- Éveiller la conscience écocitoyenne et agir en faveur de la transition écologique.

Partenaires

Agents d'animation, familles et enfants

Description du projet et modalités de mise en œuvre

- Réflexion transversale avec :
 - o Analyse de l'existant, diagnostic ;
 - o Identification des besoins du public et des enjeux pour la structure
Engagement citoyen, développement durable, accompagnement au numérique, éveil culturel et sportif, etc.
 - o Rédaction du projet avec définition des objectifs généraux et opérationnels ;
- Mise en œuvre avec mise à jour du fonctionnement et évaluations régulières.

Temporalité

Automne 2024

Moyens nécessaires

RH (ingénierie de projet)

FICHE-ACTION N°B.9

Étudier la possibilité de développer des actions nouvelles pour étoffer l'offre d'accueil

Structure porteuse de l'action

Commune (Accueil collectif de mineurs « Le Petit Prince »)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et à la pratique sportive

Partenaires

Service communication de la Mairie, tissu associatif, prestataires extérieurs, collectivités voisines, parents.

Description du projet et modalités de mise en œuvre

La mise à jour du projet pédagogique a pour corollaire une réflexion sur le développement d'offres et d'actions nouvelles au sein de l'ACM.

En lien avec les objectifs du projet pédagogique et les moyens alloués par la collectivité, la direction de l'ACM présentera et proposera le déploiement d'actions nouvelles à l'occasion des Commissions Enfance Jeunesse.

Ex : Séjours, mini-camps, sorties, intervenants réguliers, etc.

Temporalité

Première réflexion pour l'élaboration du budget 2024 puis chaque année.

Moyens nécessaires

Moyens Financiers supplémentaires (Prestations extérieures, masse salariale) à prévoir au BP 2025

FICHE-ACTION N°B.10

Affiner et consolider le projet du CME

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'autonomie ;
- Éveiller la conscience écocitoyenne et agir en faveur de la transition écologique.

Partenaires

Écoles, élus, services municipaux, tissu associatif

Description du projet et modalités de mise en œuvre

École de la démocratie à l'échelon local, le CME permet d'initier les enfants à la vie municipale et de développer en eux les valeurs qui forment des citoyens : sens de l'intérêt général, écoute des autres, discussion collective, apprentissage des compromis.

Le CME de L'Hommeau existe depuis plusieurs années et il est nécessaire de le préciser, de mieux le structurer. Pour cela, plusieurs étapes :

- Formation de l'agent référent
- Affinement du projet (sens, objectifs) en lien avec les élus et l'école.
- Fonctionnement règles élections
- Structuration :
 - o Quelles règles ? Quelles missions ? (Rédaction d'une charte)
 - o Organisation des instances, groupes de travail
 - o Calendrier des commissions, évènements complémentaires
- Définition des moyens nécessaires

Temporalité

2024-2025

Moyens nécessaires

RH (ingénierie de projets, formation), moyens financiers en fonction des projets

FICHE-ACTION N°B.11

Faire évoluer l'accompagnement aux leçons en dispositif d'aide aux devoirs avec des bénévoles

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Garantir le bien-être, l'épanouissement et les conditions de la réussite ;

Partenaires

Éducation Nationale, familles, service communication, associations

Description du projet et modalités de mise en œuvre

- Concertation avec les enseignants et les familles sur le projet ;
- Rédaction du projet (Charte du bénévole, règles de fonctionnement, périodicité, méthodes pédagogiques, lieu d'accueil).
- Appel à candidatures et recrutement de bénévoles.
- Mise en œuvre et évaluation

Temporalité

Mise en place pour la rentrée de septembre 2025

Moyens nécessaires

RH (Référént du projet et animation du groupe de bénévole), locaux, fournitures administratives (papèterie, etc.)

FICHE-ACTION N°B.12

Faciliter la mobilité de la jeunesse

Structure porteuse de l'action

Commune

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'autonomie ;

Partenaires

Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Yelo, Transdev, Caisse d'allocations familiales, CCAS

Description du projet et modalités de mise en œuvre

La commune est actuellement peu desservie par les transports en commun (en moyenne un bus par heure). Malgré sa proximité avec La Rochelle, les déplacements des publics non motorisés reste délicate et le peu de transports collectifs limite également les déplacements des groupes d'enfants.

Pour pallier à cela, la municipalité travaille au développement des mobilités douces (pistes cyclables, vélos en location, Yelo...) ainsi qu'à l'augmentation du nombre de circuits de bus (après 2025). Des échanges avec Transdev ont également lieu concernant l'adaptation des horaires des circuits.

En parallèle, d'autres pistes d'actions pourraient favoriser la mobilité des jeunes :

- Cofinancement des abonnements Yelo des collégiens et lycéens pour leur permettre de se déplacer également pendant les week-ends et vacances scolaires.
- Acquisition d'un minibus pour le service Enfance Jeunesse financé par la publicité.

Temporalité

2025 et après

Moyens nécessaires

Investissements, travaux, Aides financières et ressources humaines

FICHE-ACTION N°B.13

Favoriser et valoriser l'engagement des jeunes

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'autonomie ;
- Éveiller la conscience écocitoyenne et agir en faveur de la transition écologique.

Partenaires

Associations, élus, CCAS, services municipaux

Description du projet et modalités de mise en œuvre

La commune propose chaque année aux jeunes âgés de 16 à 18 ans le dispositif « argent de poche » leur permettant de percevoir une indemnité financière en échange de travaux réalisés au sein des services communaux. De leur côté, les enfants de l'école élémentaire ont la possibilité de se présenter chaque année pour intégrer le CME.

En lien avec ces projets et dans le cadre du développement de nouvelles actions en direction de la jeunesse, la municipalité souhaite encourager la pratique de l'engagement des jeunes.

Pour tendre vers cet objectif, plusieurs dispositifs et actions peuvent être mis en place :

- Maintenir le dispositif « argent de poche » et éventuellement le renforcer avec l'instauration de « chantiers jeunes » ;
- Soutenir les initiatives au service du collectif et communiquer sur les missions de service civique ;
- Lancer des appels à projets ;
- Instaurer des rituels de passage (cartes d'électeurs, remise de diplômes...)
- Participation aux cérémonies de commémorations ; bénévolat, etc.

Temporalité

Fin 2025 (en fonction de l'avancée du projet jeunesse)

Moyens nécessaires

Moyens financiers, RH (ingénierie de projet)

FICHE-ACTION N°C.14

Améliorer, organiser et clarifier l'information des familles

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Permettre aux familles la bonne connaissance de l'offre de services et des acteurs ;
- Fournir aux familles des informations régulières sur les activités et les événements ;
- Instaurer des temps d'échanges et de rencontres avec les parents et entre parents.

Partenaires

Service communication, Écoles, Familles

Description du projet et modalités de mise en œuvre

Le diagnostic du PEdT a fait ressortir :

- le besoin de mieux informer les familles sur les activités, les projets, les règlements, les fonctionnements, etc. ;
- La nécessité de clarifier les démarches en précisant les protocoles et les bons interlocuteurs.

Pour tendre à cela, plusieurs solutions :

- Réunions d'informations et portes ouvertes ;
- Accueil des nouveaux arrivants ;
- Bonne information et interconnaissance des professionnels (Commune et partenaires) ;
- Affichages et mise en ligne des règlements, fonctionnements, projets, menus, trombinoscope des agents, coordonnées ;
- Communication sur les activités, projets, sorties, etc.

Temporalité

1^{er} travail d'actualisation des informations pour la rentrée de septembre 2024.

Affinement, approfondissement par la suite (refonte du site internet ?)

Moyens nécessaires

Temps de personnel ; Service communication : gestion du site internet ; Service enfance jeunesse : portail famille ; affichages ; accueils de familles.

FICHE-ACTION N°C.15

Proposer des évènements et ouvrir des temps avec les familles

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Instaurer des temps d'échanges et de rencontres avec les parents et entre parents ;
- Proposer des évènements et des temps forts ;
- Permettre aux familles la bonne connaissance de l'offre de services et des acteurs ;
- Fournir aux familles des informations régulières sur les activités et les évènements ;
- Promouvoir les métiers de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;
- Valoriser l'action des professionnels.

Partenaires

Associations, APE, Familles, Ludo-mobile, Écoles, RPE, etc.

Description du projet et modalités de mise en œuvre

- Dans le cadre des réunions professionnelles et de la Commission Enfance Jeunesse, identifier précisément les besoins des familles ;
- Planifier les évènements (fête de l'accueil de loisirs, portes ouvertes, café-parents, conférences, festivités...);
- Associer les parents aux réflexions et aux projets (groupes de travail) ;
- Conduite de projets (conception à l'évaluation).

Temporalité

2024 - 2026

Moyens nécessaires

Moyens financiers (réception, intervenants extérieurs...), moyens RH (Coordination, technique)

FICHE-ACTION N°D.16

Renforcer l'attractivité des métiers de l'animation

Structure porteuse de l'action

Commune (Service Enfance Jeunesse)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Promouvoir les métiers de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Valoriser l'action des professionnels
- Permettre l'accès à la formation et le développement des compétences
- Améliorer les conditions d'emploi

Partenaires

Autres services municipaux, Mission locale, Pôle emploi.

Description du projet et modalités de mise en œuvre

Pour pallier aux difficultés de recrutement et de reconnaissance des métiers de l'animation, il a été identifié le besoin d'engager des travaux pour améliorer les conditions d'emploi et agir pour l'indispensable reconnaissance des complémentarités éducatives.

Pour aller dans ce sens, la collectivité consacrera des moyens pour :

- Consolider les emplois (statut, temps de travail, temps de préparations, conditions horaires) ;
- Accompagner les agents tout le long de leur carrière (évolution professionnelle, préparation des concours, promotion interne, examens professionnels, bilans de compétence, etc.)
- Accueillir des stagiaires ; Aider à la formation (BAFA, CPJEPS, BPJEPS, etc.)
- Valoriser et communiquer sur l'action des professionnels.

Temporalité

Toute la durée du PEDT

Moyens nécessaires

Moyens RH (temps de travail, finances, communication)

FICHE-ACTION N°D.17

Accentuer la formation et la professionnalisation des équipes

Structure porteuse de l'action

Commune (Services Enfance Jeunesse et Ressources Humaines)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Permettre l'accès à la formation et le développement des compétences

Partenaires

Organismes de formation, associations d'éducation populaire, SDJES, CAF, autres collectivités

Description du projet et modalités de mise en œuvre

Contribuer à l'éducation des enfants, développer des projets autour du loisirs ou encore répondre à la nécessité de prendre en charge des publics spécifiques (jeunes, handicapés...) : Les diplômes de l'animation volontaire (ex : BAFA) sont souvent insuffisants et les diplômes professionnels existants (BPJEPS, CPJEPS) sont difficilement accessibles.

En lien avec les objectifs de la collectivité (plan de formation) et les besoins en formation relevés à l'occasion des entretiens professionnels, la collectivité consacrera des moyens pour :

- Accompagner les agents tout le long de leur carrière (évolution professionnelle, préparation des concours, promotion interne, examens professionnels, bilans de compétence, etc.) ;
- Accueillir des stagiaires ;
- Favoriser les échanges de pratiques (en interne, avec les partenaires) et à l'auto-formation.
- Aider à la professionnalisation et développement des compétences (CPJEPS, BPJEPS, formation continue, secourisme, surveillant de baignade, etc.) ;

Temporalité

Toute la durée du PEDT

Moyens nécessaires

Moyens RH, documentation.

FICHE-ACTION N°D.18

Mettre en place une commission chargée d'instruire des demandes d'aides et d'établir des conventions de partenariats

Structure porteuse de l'action

Commune (service Enfance Jeunesse, élus)

Objectifs/enjeux stratégiques

- Permettre l'accès à une offre de service adaptée à tous les enfants et aux besoins des familles
- Offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'accueil et un parcours éducatif de qualité
- Améliorer l'information des familles et l'orientation vers les services
- Consolider et pérenniser l'intervention des acteurs éducatifs du territoire

Objectifs opérationnels

- Soutenir les actions et les dispositifs portés par les partenaires

Partenaires

Associations, particuliers, professionnels, service communication

Description du projet et modalités de mise en œuvre

- Identification des membres de la commission ;
- Définition des critères d'éligibilité des demandes (enjeux et objectifs posés par la commune) ;
- Élaboration de la procédure et détermination des crédits alloués ;
- Communication sur le dispositif, appel d'offres et réception des demandes d'aides ;
- Mise en place du Jury ; notification des résultats et rédaction des conventions ;
- Suivi et évaluation.

Temporalité

2025

Moyens nécessaires

Moyens RH (temps de travail, finances) et financiers